

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 127

Artikel: Le porte-feuille
Autor: Datin, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à douze sols ; le penal de grain de quarante cinq à cinquante cinq sols, et on trouve que le grain est à bon marché !

Les ouvriers n'ont pas de travail. On ne gagne rien. Toutes les affaires vont mal. Il n'y a plus d'argent : tout le monde est pauvre. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait plus de cent cabarets dans cette ville.

On a célébré le 29 avril la *Fête des époux*. La garde nationale qui faisait partie du cortège a pris les armes pour faire le tour de la ville. Il y avait trois prêtres (défroqués) qui portaient les armes. C'est la première fois que l'on est allé à l'église des Jésuites pour y prêcher.

Comme on a cédé l'église paroissiale pour faire des prières, ils ont pris l'église des Jésuites pour en faire le *Temple de la Raison*. On a tout démolit l'intérieur de l'église, les autels, images, etc. enfin, on n'a rien laissé que les quatre murs. C'est Jacquot ancien domestique de Mademoiselle de Gléresse qui l'a achetée et qui est à présent président du Pays. Il enlève jusqu'aux dalles, pour bâtir une maison et une grange sur les étangs.

Le 21 mai, vers midi et demi, il a fait un orage accompagné de grêle qui a fortement endommagé les jardins et les arbres : il est tombé des grêlons de la grosseur d'une noix. Beaucoup de vitres ont été brisées.

Les premiers jours du mois de juin, toutes les troupes qui étaient dans le pays sont parties pour l'armée, car on en a besoin. Les bourgeois font la garde.

La paillardise et le vol règnent à présent : celui qui s'y adonne le mieux est le plus brave !

Le 1^{er} juillet de deux à trois heures, un vendredi, il a fait un orage qui a commencé à Cornol. Il est tombé une si grande quantité de pluie que l'eau a enlevé un moulin et noyé un enfant ; une maison a été démolie à Soubey, et une femme a été noyée avec son enfant. L'orage s'est fait sentir à Bremoncourt, à St Ursanne et jusque dans toute la montagne. A Delémont et dans tous les villages des environs, les avoines, les herbes, sont hachées par la grêle.

Des tuiles et des vitres sont brisées en masse à Delémont. Les plus petits grêlons étaient comme des noix, les grands comme des œufs.

Les premiers jours de juillet les assignats tombent à vil prix, on achète cent livres en assignats pour deux batz !

Après les assignats sont vendus les mandats qui sont équivalents. Le cent se donne déjà pour six livres de France.

En juillet 1796 est décédé M. Ouevray curé à Bressaucourt : il a été inhumé à minuit à cause de la peur des Jacobins.

Progné le menuisier est mort le 14 septembre. C'était un des plus fameux patriotes : il a aidé à briser le tabernacle de l'église avec Munier. Il est allé jusqu'à injurier le crucifix qu'il avait dans sa chambre, à le jeter par terre, à le

on lui présenterait le montant de ses dépenses.

Toutes les dettes se paient, les humaines comme celles qui s'incrivent au Grand Livre de l'Eternité ; implacablement et infailliblement sonne l'heure de toute échance.

Sur la table, il considérait, d'un œil voilé par un reste d'abrutissement, le nouveau litre d'absinthe, qu'il venait de se faire apporter ; le verre qui lui avait servi la veille avait encore toutes les maculatures d'une coupe, qui a contenu un breuvage liquoreux et qui n'a pas été lavé. Peu lui importait ! Toutes ses délicatesses d'homme élégant s'étaient emoussées. Il descendait, peu à peu, au rang de la brute.

— Ah ! dormir de ce sommeil écrasant ; rouler dans les ténèbres de la pensée, n'était-ce pas, pour le malheureux, l'unique trêve et l'unique délivrance ?

(La suite prochainement.)

briser en prononçant des exécutions contre Dieu. (*)

On a brûlé la maison de Lorette (**) par exprès, dans la nuit du 20 au 21 novembre : elle a été entièrement consumée sans que personne soit allé pour l'éteindre.

Les œufs se payent neuf sols la douzaine et la livre de beurre onze sols.

En décembre, les œufs se vendent six batz et demie.

Depuis le mois d'août la livre de sucre se vend vingt quatre batz ; le café dix huit batz ; le penal de grain un écu ; le penal de pommes terre cinq batz... enfin, tout est hors de prix à l'exception du grain.

Nous avons toujours des soldats à loger, tous les jours.

Dans ce temps-ci, on a vendu la chapelle de Lorette à vil prix à un nommé Barthélemy. (***) Il a converti cette chapelle en logement, et a fait un grand jardin près de la maison ; il a aussi coupé tous les tilleuls qui étaient autour de la chapelle, et ceux du verger.

Vers Noël, le fils aîné de la Madot a été tué près de l'ancien couvent des Ursulines, d'un coup de couteau dans le bas ventre, vers sept heures du soir, par un nommé Boillot de la Montagne, lequel a été exécuté à Colmar le 26 août 1797.

(A suivre.)

La Fête-Dieu

une fois de plus sera célébrée dans nos catholiques paroisses sans la pompe solennelle des temps de liberté. La république libérale de Berne a peur des processions... de celles du moins qui sont précédées du signe de la croix.

Toutes les autres, cortèges de musique, d'élèves, de gymnastes, de baladins, sont permises. Les catholiques n'ont pas la permission d'en faire autant.

Et l'on parle de nos droits et de nos libertés !

Lauda Sion salvatorem, lauda ducem et pastorem in hymnis et canticis... Le chant triomphal de l'Eucharistie sera quand même entonné dans nos églises parées de verdure et remplies de croyants en prières ! Car nulle fête n'est aussi poétique, nulle aussi douce au cœur, sinon celle de la première communion. Reviendront-elles les manifestations de la piété publique, si chères au peuple ? Espérons-le et ne cessons de le demander, car c'est un droit de prier dans les rues, puisqu'on a celui d'y parader et d'y chanter.

* * *

L'institution de la Fête-Dieu remonte à la première moitié du troisième siècle. Elle est due principalement aux efforts d'une sainte religieuse, nommée Julienne, qui vivait dans une communauté de Citaux, près de Liège. Cette pieuse servante de Dieu avait remarqué, avec peine, que le jeudi-saint étant en partie consacré au souvenir de la passion de Jésus-Christ, aucune fête spéciale n'avait été établie en l'honneur du Saint-Sacrement.

Après avoir longtemps médité, longtemps, prié, elle se décida, en 1230, à communiquer son idée à l'autorité ecclésiastique. Comme il arrive souvent aux projets qui viennent de Dieu, celui de Julienne fut repoussé, et il fallut à cette

(*) Le journal de l'avocat Guélat constate qu'avant de mourir P. donna des marques publiques d'un grand repentir.

(**) Il s'agit du bâtiment servant aujourd'hui de grange, et qui était anciennement l'habitation du gardien. A cette époque, le domaine de Lorette, abandonné, devait être exproprié et vendu par la nation.

(***) Barthélemy forestier en chef du Mont-Terrible, puis commissaire du gouvernement sous le régime impérial, conserva Lorette jusqu'en 1817. Rachetée par la ville, la chapelle fut rétablie et solennellement inaugurée le 8 septembre 1818. Son entretien incombe à la Fabrique.

pauvre religieuse seize ans d'efforts continus pour obtenir un commencement de réussite.

La ville de Liège fut la première qui adopta et célébra cette belle fête du Saint-Sacrement, la plus joyeuse de toutes les fêtes catholiques, et, en mémoire de cette glorieuse initiative, cette ville en célèbre tous les ans l'anniversaire. En 1846, des prélats et des fidèles de toutes les parties du monde se sont rendus à Liège pour prendre part à cette fête séculaire.

Certaines églises d'Allemagne imitèrent bientôt celle de Liège, et, en 1264, après la mort de la bienheureuse Julienne, le pape Urbain IV autorisa la fête du Saint-Sacrement par une bulle. En 1311, cette bulle fut confirmée par le Concile général de Vienne, et en 1316, par le pape Jean XXII. Ce dernier pape établit la procession du Saint-Sacrement, qui n'avait point encore eu lieu jusqu'alors.

L'office de la Fête-Dieu composé par l'ordre d'Urbain IV, est l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Plusieurs même assurent que ce grand docteur en aurait composé, non-seulement le texte, mais encore la musique.

On raconte à ce sujet, une anecdote, qui peut-être n'est qu'une légende, mais qui ne manque pas de vraisemblance.

Urbain IV avait confié la composition de l'office de la Fête-Dieu, en même temps à saint Thomas d'Aquin et à saint Bonaventure, deux grands docteurs, deux grands saints, et deux grands amis ; il se réservait de juger les deux œuvres, et de donner la préférence à celle qui lui paraîtrait la plus digne.

Au jour marqué pour cet examen, les deux religieux se présentèrent au souverain Pontife, tenant chacun un rouleau sous le bras. Thomas le premier lut à genoux son divin poème, qui fit couler des larmes d'attendrissement des yeux du Pape et de saint Bonaventure ; mais à peine la lecture était-elle achevée que ce dernier mit en pièces son rouleau, s'écriant, dans un profond sentiment d'humilité, qu'après ce chef-d'œuvre son ouvrage ne méritait même pas d'être lu.

Lauda Sion ! Chantons l'hymne sainte en chœur, frères catholiques, et prions pour que la liberté du culte nous soit rendue !

LE PORTE-FEUILLE

Après la bataille du Mans, l'armée du général Chanzy se replia sur Laval.

Mal chassés, peu vêtus, par un froid terrible, les moblots s'éparpillaient sur les routes neigeuses, gagnant péniblement l'étape. Soldats improvisés sous le coup d'un effroyable désastre, sans entraînement, sans préparation militaire, sans la moindre cohésion, avec des officiers plein de bonne volonté mais dans l'ignorance absolue des choses de la guerre, n'était-ce pas les envoyer à une défaite certaine que de les opposer aux vieilles bandes de Frédéric Charles ?

Hélas ! n'ayant pas l'embarras du choix faisant flèche de tout bois, certain du reste du courage de ces jeunes recrues, Chanzy ne craignait pourtant pas de les lancer intrépidement en avant ; non, certes, dans l'espoir de vaincre, mais pour sauver tout au moins l'honneur de la France. Eh ! qui sait si la victoire n'eût pas couronné nos efforts si l'affreuse débandade des mobilisés Bretons au plateau de la Tuilerie ? Ah ! il ne faut pas trop leur jeter la pierre à ces pauvres garçons insuffisamment armés, le ventre creux, sans munitions, dont nombre pleuraient de rage à la vue de leur giberne vide !

Les Prussiens avaient donc beau jeu avec ces troupes démoralisées, dont la retraite ressemblait si fort à une déroute. Leurs ulhans dans la pour-

suite des fuyards, dilettantes raffinés, amateurs d'un nouveau genre, volontiers négligeaient les prisonniers encombrants pour se contenter de coupes sombres dans les rangs de ces soldats novices, simplement pour s'exercer la main et ne pas perdre l'habitude de jolis coups de sabre !

Emportés par leur ardeur, parfois, ces cavaliers payaient cher leur impétuosité, car malgré leur excessive prudence, ils n'évitaient pas toujours l'embuscade et, da ! rarement ils en sortaient vainqueurs.

Paine perdue du reste que ces succès relatifs de nos jeunes moblots, puisque, deux jours après, l'ennemi réapparaissait plus nombreux et, sous prétexte de représailles, imposait à la commune, sur le territoire de laquelle avait eu lieu la rencontre, une énorme rançon.

A une demi-lieue environ de Sillé-le-Guillaume, sur le bord de la route de Laval, au sommet d'une colline boisée, s'élève un château moderne. Propriété du baron Mercier, sa blanche façade se détache élégamment sur la masse des noirs sapins, et le vert tendre des châtaigniers et des hêtres lui forme un ravissant encadrement.

Ancien officier aux guides de l'Impératrice avant 1870, à la nouvelle de la guerre, le baron sollicita un commandement dans le service actif, et fut nommé capitaine de l'une des compagnies du deuxième bataillon des mobiles de la Sarthe.

A la bataille du Mans, il se trouvait sur son vrai terrain et, lors de la retraite lamentable de l'armée, avec l'assentiment de son colonel, il mit à profit sa parfaite connaissance du pays pour harceler l'ennemi, tomber à l'improviste sur ses points d'avant-garde et retarder sa marche sur Laval.

Que d'actions de valeur à jamais ignorées ? Combien sont morts d'une balle au coin d'un bois, sans qu'une main amie leur ait fermé les yeux ? Martyrs obscurs d'une idée abstraite, l'honneur du drapeau, nul ne citera leurs noms en exemple aux générations futures !

A la tête d'une trentaine de mobiles, animés du même esprit que leur capitaine, en arrière de l'armée en retraite, le baron Mercier battait la campagne. Luttant de ruse avec les Prussiens, leur tendant constamment des embûches, toujours en éveil, dans la Sarthe ses exploits sont restés légendaires. Pas de jours sans surprise de cavaliers isolés, pas de nuits sans combats sanglants aux avant-postes.

Ignorant du danger, sans cesse au premier rang, cette continuité de succès avait fini par le griser et, devenu moins circonspect, il fut victime de sa témérité.

Sorti jusqu'alors indemne de toute escarmouche, avec une sorte de forfanterie il courait au devant du péril. Ce défaut de prudence devait lui être funeste. Tombant par mégarde au milieu d'une troupe embusquée à la lisière d'un taillis, il roula un soir la tête fracassée d'une balle au fond d'un chemin creux.

Malgré un retour offensif et des prodiges de valeurs, ses hommes durent se replier devant le nombre, laissant aux mains de l'ennemi le corps de leur infortuné capitaine.

Hélas ! que pouvaient ces traits de courage en face de la marche en avant d'une armée victorieuse ? Semblable au flot grondant d'une marée montante, semant la terreur et l'effroi sur leur passage, les bandes de Frédéric-Charles continuaient à inonder nos départements de l'Ouest.

Un matin de la semaine qui suivit la mort du capitaine, à l'aube, le crépitement d'une fusillade se fit entendre dans le voisinage du château du baron Mercier.

Dès la vieille, une patrouille de ulhans avait exploré la contrée. Les éclaireurs n'ayant aperçu rien de suspect, une compagnie de Bava-

rois précédant le reste du bataillon, grimpait lentement la côte, quand, du sommet, un feu plongeant vint jeter le désarroi au milieu d'elle et semer la mort dans ses rangs.

Devant cette attaque inattendue, un brusque mouvement de recul s'opéra chez l'ennemi, pour permettre au gros de la troupe de rejoindre l'avant-garde. Rien, en effet, n'indiquait la force des assaillants et la prudence la plus élémentaire commandait d'en reconnaître le nombre, comme au-si la position, avant d'engager une action décisive. Mais ce simulacre de retraite ne ralentit en rien la fusillade qui, durant une douzaine de minutes, continua assez vive sur la crête du coteau, pour cesser tout à coup à l'arrivée du renfort. Quand les Allemands en ordre de bataille eurent gagné les hauteurs, le dernier des nôtres avait disparu.

Parmi les blessés Bava-rois, figurait le premier lieutenant de la compagnie. Placé sur un brancard improvisé, avec d'innombrables précautions, ses hommes s'acheminèrent vers le château du baron.

Reçus à la porte d'entrée par une femme en grand deuil, le lieutenant fut porté dans une chambre au rez-de-chaussée voisine du salon et, toujours évanoui, couché sur le lit. Un quart d'heure après survint le chirurgien qui, sondant les blessures, reconnut la présence de deux balles dans la poitrine.

Avec une certaine dextérité de main, l'une d'elles fut assez facilement enlevée ; mais, pour la seconde, plus profondément entrée dans les chairs, dans la crainte d'une hémorragie interne, le médecin en remit à plus tard l'extraction.

— Je confie notre blessé à votre garde, madame, dit-il à la baronne Mercier, qui, ambulancière improvisée, avait assisté à l'opération, il ne saurait être en meilleures mains.

— A défaut de science médicale, vous pouvez compter, monsieur, sur la stricte observation de vos prescriptions, répondit-elle avec une grande simplicité.

— Tout doute à cet égard serait offensant, madame, répliqua le chirurgien en s'inclinant. Forcé de suivre, aujourd'hui, le bataillon, je reviendrai seulement demain. Nul danger immédiat d'ici là ; la fièvre sûrement va se déclarer et je vous recommande particulièrement, madame, de bien veiller sur cet appareil. Un geste inconscient, un faux mouvement du lieutenant pourrait le déplacer et, par suite, mettre à nu la blessure... Dame ! en pareil cas, je ne répondrais plus de sa vie, ajouta-t-il en saluant pour se retirer.

Le soir, en brossant les habits de l'officier, la bonne aperçut le bout d'un portefeuille dans la poche de côté de l'intérieur de la tunique. En vraie fille d'Eve, curieuse du contenu, incapable de résister à la tentation, sans vergogne elle s'en saisit et demeura fort étonnée en reconnaissant le portefeuille de son défunt maître, monsieur le baron Mercier.

Pas d'erreur possible à cet égard : mêmes initiales à l'angle, même grandeur, couleur identique du cuir ! Et, pour dissiper toute espèce de doute, une lettre de madame !

Littéralement stupéfaits par cette étrange découverte, la pièce de conviction en main, elle courut tout droit vers la chambre de la baronne qui, à la vue du maroquin, faillit tomber en syncope.

Comment cet objet était-il en possession de cet officier ?

La nouvelle de la mort de son mari lui était bien parvenue par le canal de l'un des mobiles de sa compagnie ; mais, malgré sa pressante requête à l'Etat major Allemand, elle n'avait pu obtenir l'autorisation de ramener à Sillé-le-Guillaume le corps du baron Mercier, enterré là-bas avec cinq de ses compagnons, en plein champ, à l'horée du taillis. Sans grands détails

sur l'escarmouche, elle savait seulement que le capitaine était tombé dans une embuscade de soldats bava-rois. Là s'arrêtaient les renseignements.

Impossible d'en connaître davantage, les communications étant interrompues entre le territoire occupé militairement et la partie de la France restée libre. En effet, l'ennemi se montrait d'une implacable rigueur pour la moindre infraction à cet ordre de police.

Un moyen restait, — mais combien aléatoire ! — questionner adroitement l'ordonnance du lieutenant. En fille déléguée, confiante dans le pouvoir suggestif de ses beaux yeux, la camériste volontiers s'en chargea.

Les habits sur le bras, avec beaucoup de précaution, la fine mouche pénétra sur la pointe du pied dans la chambre du malade, surveillé par le soldat pendant son sommeil.

Surprise dans sa muette contemplation du blond militaire, à la suite d'un brusque mouvement la tunique de l'officier roula par terre, et, dans sa chute, le portefeuille en question s'échappa de la poche de côté.

Prompt comme l'éclair, le Bava-rois s'était précipité pour aider la domestique à le relever. Leurs mains se rencontrèrent et, au contact de la peau de la jolie fille, pareil à un choc électrique, un étrange frisson courut le long de l'épiderme du jeune homme, livrant son être à une émotion troublante.

Mais elle, l'œil hypnotisé sur le maroquin : — Oh ! le ravissant portefeuille... un vrai bijou... sans doute un cadeau de la fiancée du lieutenant ?

— Du tout, répondit naïvement l'ordonnance, il appartenait à l'un de vos compatriotes.

— Ah !

— Butin de guerre...

— Et, ce compatriote ?

Après un court moment d'hésitation, le soldat répondit :

— Mort... Tué par mon lieutenant...

— Celui-ci, insista la bonne, en désignant l'officier du doigt ?

— Parfaitement, répliqua l'Allemand d'un petit air vainqueur.

Dans le salon à côté, dissimulée derrière une tapisserie, la baronne avait tout entendu !

Une pâleur mortelle envahit soudain son visage et, malgré son énergie, elle faillit tomber à la renverse.

Ainsi, le hasard, cet étrange facteur qui joue un rôle si prépondérant dans les existences humaines, le hasard amenait sous son propre toit le meurtrier de son mari ! Là, dans le lit, à portée de sa main, à son entière discrétion !

Elle vit rouge et, sous le coup de la colère des idées de vengeance germèrent aussitôt dans son esprit.

Pourquoi ne pas exercer la peine du talion contre cet assassin, car, dans sa fureur aveugle, elle ne qualifiait pas autrement l'officier.

A son point de vue, il l'était en effet, puisque par surprise, à l'improviste, dans une embuscade, véritable guet-apens, son mari avait succombé ! Pourquoi, recourant à son tour à la ruse, n'utiliserait-elle pas de réciprocité ?

Grisée par l'apparence trompeuse du sophisme, littéralement affolée, ne prenant conseil de personne, elle résolut sans plus tarder de mettre son projet à exécution.

Dans la circonstance, tout contribuait à le rendre facile. Ne suffisait-il pas d'enlever, durant quelques heures seulement, l'appareil de la blessure ? A nu, elle s'enflammerait au contact du lin, et, d'après le pronostic du médecin, amènerait infailliblement la mort ! Qui, jamais, en soupçonnerait la véritable cause ?

L'idée bien arrêtée, quand sonna minuit, la baronne renvoya tout son monde, se chargeant elle-même de la garde du blessé.

Restée seule avec lui, un rayon de joie farouche éclaira son visage lorsqu'il pas comptés elle s'approcha du lit. Elle tenait donc enfin sa vengeance et rien ne pourrait la lui ravir !

La tête sur l'oreiller dans un état voisin du coma, le souffle haletant, l'officier n'avait nulle perception de ce qui se passait autour de lui.

Avec une lenteur calculée, madame Mercier releva la double couverture et, sur la blancheur des draps, se détacha en relief la poitrine du blessé. Il ne s'agissait plus maintenant que d'ôter l'appareil.

Au moment où, résolument, elle avançait la main droite, son œil rencontra le grand Christ d'ivoire appendu au fond de l'alcôve.

La vue seule du Divin Crucifié lui rendit soudain sa lucidité d'esprit. La Chrétienne entrevit la vraie lumière et comprit la scélératesse du procédé. Une complète révolution s'opéra dans son être et la conscience de son acte coupable lui apparut nette et claire.

Éclatant en sanglots, elle s'affaissa repentante sur le tapis :

— Pardonnez-moi ; Dieu tout puissant, pardonnez-moi... J'ai péché par la pensée et sans la salutaire intervention de votre glorieux Fils, mon âme serait actuellement souillée d'un horrible forfait... Ayez pour moi, Seigneur, les mains pleines d'indulgence et ne m'accablez pas de votre colère... Cette terrible épreuve rentrerait sans doute dans vos desseins cachés... Soumise désormais à votre volonté, daignez abaisser vos regards miséricordieux sur la tête courbée de votre servante...

Le lendemain matin, le chirurgien trouva la baronne Mercier au chevet du blessé. Sœur de charité incomparable, elle assista à l'extraction du second projectile, et durant toute sa maladie, elle prodigua ses soins à l'officier.

Deux mois plus tard, la veille de son départ du château, très faible encore mais en pleine convalescence, le lieutenant se présenta au salon et tendant à la baronne un portefeuille :

— Je vous dois la vie, madame, et les mots me manquent pour vous en exprimer toute ma reconnaissance... Croyez-le cependant, elle sera éternelle, car je n'ignore rien de votre noble abnégation... Hélas ! pour les combattants, la guerre a parfois de cruelles nécessités... Elle frappe en aveugle, et les meilleurs ne sauraient se soustraire à ses coups... Avant de vous quitter, Madame, et cela pour toujours, permettez-moi d'implorer votre pardon et veuillez reprendre cet objet, trop longtemps demeuré entre mes mains.

Et, très ému, une larme au coin de l'œil, le bavaïrois s'inclina respectueusement devant la veuve et prit congé.

HENRI DATIN.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 125 du *Pays du Dimanche* :

491. CHARADE.

Soc-rate (Socrate).

492. RÉBUS GRAPHIQUE.

Aimez Dieu et ne faites point de mal.

493. CURIOSITÉ.

Musique.

La romance du rosier.

Je l'ai planté, je l'ai vu naître,
Ce beau rosier où les oiseaux,
Au matin, près de ma fenêtre,
Viennent chanter sous les rameaux.

Les paroles de cette romance sont de De Leyre et la musique de Jean-Jacques Rousseau.

494. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

PER G A M E
G A R O N N E
M E N E L A S

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Lukas craignant l'état de siège à Kiev ; Lubin, et son condisciple Eh ! 1000 Job Hé ! Le Juif-Errant à St Imier ; Pausanias à Genève ; Le vétérinaire de la Courtine.

499. LOGOGRIPHE.

Je cache mes défauts autant que je le puis,
Avec un air trompeur j'aborde tout le monde.
Je déplaçais aussitôt que l'on sait qui je suis.
De moi l'on peut extraire, et la liste est féconde,
Un être qu'à la foire on voit sur les tréteaux ;
Ce qu'un soldat porteaux retraites aux flambeaux ;
Ce que fait un mère à l'enfant qu'elle adore ;
Le nom qu'en l'embrassant elle lui donne encore ;
Un être dont le pauvre est toujours envieux ;
Un ornement porté par maint religieux ;
Un saint ; un des produits que l'abeille nous donne ;
Ce qu'un nocher redoute ; un mets ; un fruit d'autonne ;
Une île qui d'hier appartient aux Anglais ;
Ce que j'accorde ici. Maintenant je me tais.

500. MOTS EN CROIX.

a, a, e, i, u, d, d, p, p, r, s.

```

      X
      X
  X X X X X
      X
      X
      X
      X
      X

```

501. COQUILLES AMUSANTES.

D'un trait de la satire, en bons sots si fertile,
Le Français, ce matin, ferma le vaudeville.

501. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Avec la littérature et l'art.
X X X X X X	2. Instrument de chimie.
X X X X X	3. Reflet du prisme.
X X X X	4. Mot latin : Par le glaive.
X X X	5. Synonyme de nuage.
X X	6. Pronom.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 19 courant.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Courgenay. — Le 10 à 1 heure pour statuer sur une requête concernant le cimetière, s'occuper d'une parcelle de terrain, d'une demande de Auguste Bouele et ratifier la vente d'un chésal.

Chevenez. — Le 10 à midi pour passer les comptes et partager le fonds des pauvres.

Dampfrevaux-Cœuve. — Assemblée paroissiale le 10 à 7 h. 1/2 pour passer les comptes.

Montmelon. — Le 10 à 2 h. pour passer les comptes, nommer un conseiller et voter le règlement d'organisation.

St-Ursanne. — Le 10 à 10 h. pour passer les comptes, adopter un règlement de police locale, voter un crédit et s'occuper de la mise au concours de place d'instituteur.

Bons mots

X... poète décadent, est un peu en retard avec son tailleur.

— Je ne puis rien vous donner ce mois-ci, lui disait-il hier.

— Mais c'est précisément ce que vous m'avez déjà répondu le mois dernier.

— Eh bien ! vous avez vu que j'ai tenu parole.

* * *

Au cours de géographie :

— Où est située la Nouvelle-Calédonie ?

— En Océan.

— Et quel est la route qui y mène ?

— La cour d'assises.

Cote de l'argent

du 6 juin 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de mai 1900.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chauvages	Recettes Fr. Ct.
Buchwalder	—	4	—	2	—	24	15	11	—	—	119 —
Courbat	—	5	3	—	—	24	10	8	—	—	120 —
Oser	—	2	1	1	—	12	9	5	—	—	69 —
Grimler Th.	—	4	1	4	—	32	20	10	—	—	161 —
Grédy P.	—	1	1	—	—	10	8	4	—	—	49 —
Pinaton E.	—	5	3	—	—	30	18	8	—	—	145 —
Woillat Gust.	—	3	—	1	—	16	14	4	—	—	84 —
Scherrer E.	—	1	1	2	—	16	12	7	—	—	83 —
<i>Particuliers</i>											
Désbœufs	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	14 —
Golbain	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2 —
Andregg	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7 —
Total	—	25	13	10	—	164	107	57	—	—	853 —